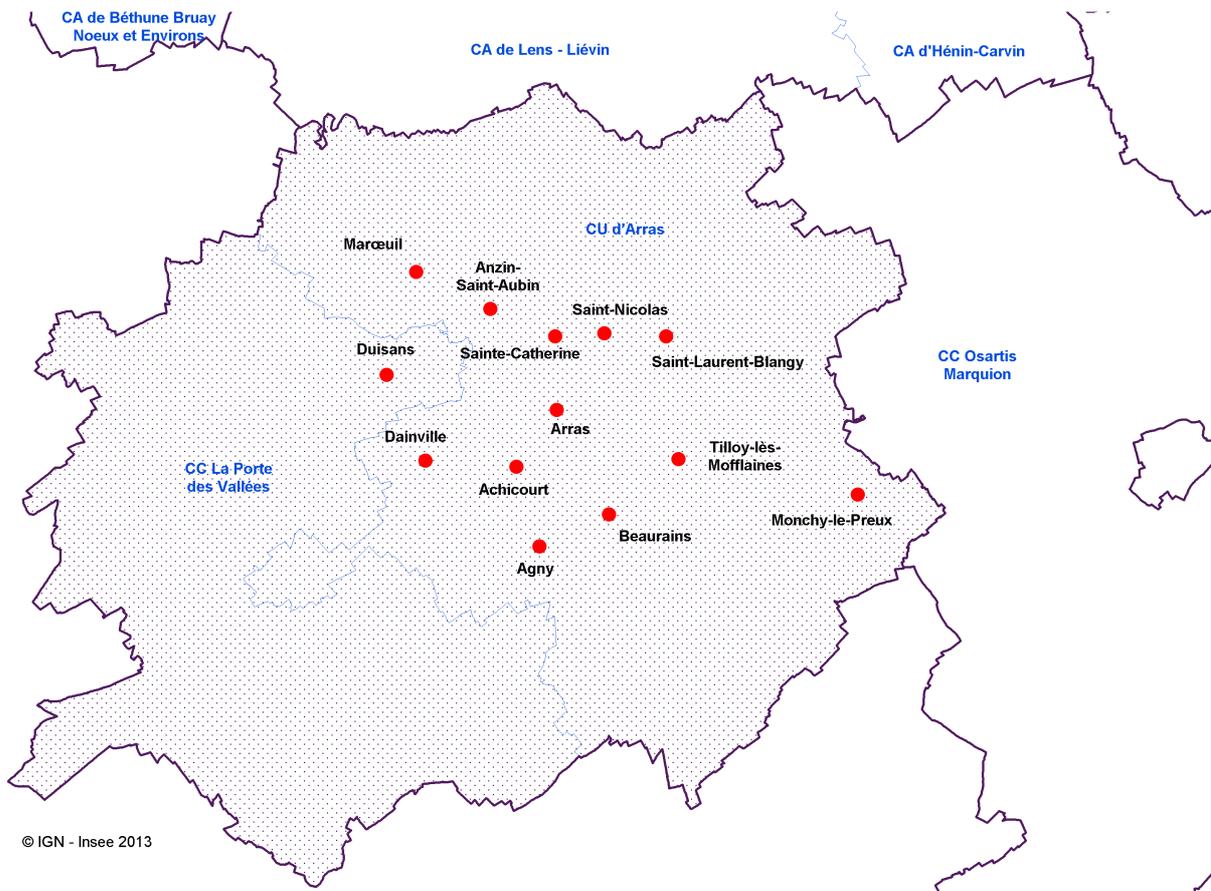




## SCoT de la Région d'Arras : un territoire riche, organisé autour du pôle arrageois

**A**vec une population d'environ 110 000 habitants en 2010, le SCoT de la région d'Arras est le territoire où le revenu médian est le plus élevé des SCoT de l'AML. Même si la situation sociale y est globalement favorable, le jeu des migrations résidentielles fait progressivement apparaître des inégalités territoriales : l'arrivée de populations plus pauvres en particulier dans certains quartiers urbains et dans quelques communes aux limites du SCoT entraînent une dégradation de la situation sociale sur ces zones alors que la périphérie nord continue d'accueillir des populations plus aisées. Historiquement positionné sur des activités de type tertiaire stratégique, le pôle arrageois est désormais tourné vers des activités tertiaires de type opérationnel et sur les activités de service. Arras bénéficie également d'une situation géographique privilégiée au croisement d'axes routiers et ferroviaires facilitant la mobilité des résidents et des actifs venant y travailler, les migrations alternantes sont donc importantes avec le reste de l'AML. Elles sont pour la plupart polarisées : le SCoT de la région d'Arras envoie des employés et des ouvriers vers Lens, reçoit des cadres depuis Lens, et a des échanges équilibrés de cadres avec Lille. L'accessibilité à l'emploi y est contrastée : élevée pour toutes les catégories sociales à Arras et dans les communes limitrophes, elle se maintient dans le nord et l'est du SCoT où la proximité du bassin minier offre des possibilités d'emploi mais est plus basse dans les communes périphériques du sud et de l'ouest, en particulier pour les femmes dont les mobilités sont insuffisantes pour accéder aux pôles secondaires du sud du département du Pas-de-Calais ou au bassin minier.



## Un territoire globalement favorisé, mais où les inégalités sont néanmoins présentes

Le ScoT de la région d'Arras est un territoire aisé aux limites de l'Aire métropolitaine Lilloise (AML) dont le revenu médian est le plus élevé des SCoT de l'AML : 19 300 euros par ménage. Si le nord-ouest bénéficie d'une situation privilégiée et homogène, en revanche la situation est plus contrastée à Arras et dans le sud du ScoT.

Dans la périphérie Nord, notamment autour des communes de Duisans et Anzin Saint-Aubin, les revenus sont hauts et relativement homogènes. La quasi-totalité des communes de cette zone ont un revenu médian par ménage supérieur à 20 000 euros en 2007.

À Arras et dans sa proche périphérie, la situation est nettement plus contrastée : les écarts de revenus sont plus importants. Le premier décile par ménage est de 5 500 euros à Arras, alors que pour Saint-Laurent Blangy, contigu à Arras, il s'élève à 10 900 euros. Ces ménages aux revenus modestes côtoient des ménages aux revenus élevés : les derniers déciles, à Arras et Saint-Nicolas, sont bien plus élevés que pour l'ensemble de l'AML.

À l'exception de quelques communes éloignées bénéficiant moins de la richesse générée par l'emploi offert à Arras, le sud du ScoT bénéficie aussi d'une situation favorable, mais moins prononcée que pour le nord. Les revenus y sont homogènes, à mi-chemin entre la moyenne de l'AML et le niveau de la périphérie nord d'Arras.

### Progression plus limitée des revenus à Arras et dans sa première couronne

À partir d'une situation favorable en 2002 sur l'ensemble du ScoT, les revenus des cantons ont connu une évolution plus ou moins favorable selon leur éloignement d'Arras.

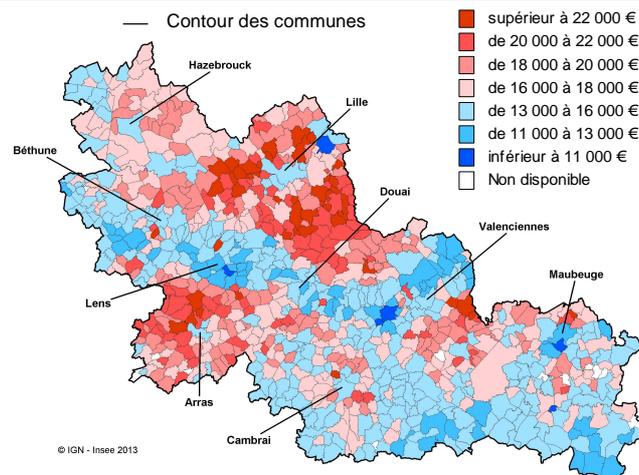
Les territoires de la deuxième couronne d'Arras ont vu leur revenus continuer de progresser et ce de manière plus marquée que la moyenne de l'AML. Les revenus médians ont progressé de plus de 2 000 euros entre 2002 et 2007 et ont poursuivi cette progression de 2007 à 2011.

Arras et les communes à proximité immédiate, quant à elles, ont vu leur situation relative se dégrader, à tel point qu'Arras a en 2011 un revenu médian inférieur de 10% à celui de l'AML.

Bien qu'invisible à l'échelle cantonale, les communes à l'extrême est du ScoT, qui partaient, elles d'une situation défavorable ont vu leur situation s'améliorer et tendent à rejoindre le niveau global du SCoT.

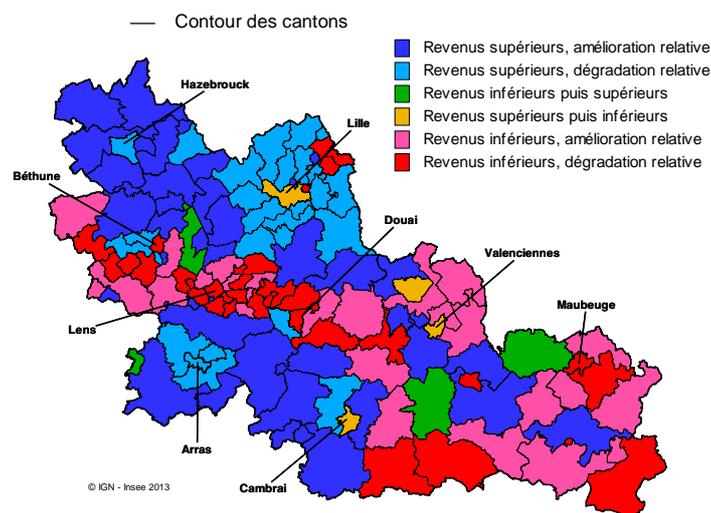


### 1 - Les contrastes de revenus des ménages, à l'échelle des communes, en 2007



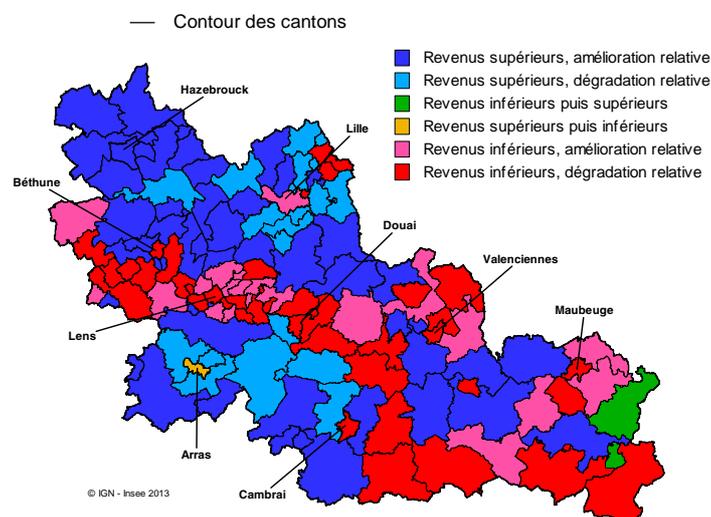
Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

### 2 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2002 et 2007



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007.

### 3 - Niveau et évolution relative des revenus des ménages, à l'échelle des cantons entre 2007 et 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

### Données complémentaires

Revenu fiscal médian (euros)	Arras	Beaumontz-lès-Loges	Dainville
2002	13 481	15 253	18 560
2007	15 208	18 406	21 512
2011	16 180	20 737	23 613

## Une population peu mobile, dont l'âge et le niveau social augmentent

Les arrivées et départs se compensent quasiment dans le SCoT. Les quartiers du centre-ville d'Arras, connaissent une mobilité très forte. À l'inverse, dans le reste du SCoT, la population est peu mobile.

Dotés de petits appartements principalement loués en secteur libre, les quartiers du centre-ville d'Arras attirent des retraités, ce qui contribue à une élévation de la moyenne d'âge. À l'exception de quelques quartiers d'Arras et des communes contiguës proposant des logements sociaux et de l'extrême nord-est du SCoT, les arrivées sont principalement le fait de classes sociales aisées.

## Arras et ses environs, lieu de résidence des cadres, toujours plus nombreux ...

Dans les années 1990, le SCoT de la région d'Arras comptait une part de cadres plus importante que la moyenne de l'AM. Sur la période 1990-2008, le nombre de cadres continue d'augmenter. Ces cadres viennent principalement du bassin minier, de l'extérieur de la région et, dans une moindre mesure, de Lille. Ils trouvent dans le SCoT de la région d'Arras, en particulier dans la périphérie nord (Duisans, Maroeuil, Anzin-Saint-Aubin et alentours), un cadre de vie moins urbanisé avec un habitat essentiellement composé de grandes maisons individuelles récentes.

À l'inverse les cadres qui quittent le SCoT de la région d'Arras privilégient le SCoT de Lille, riche en emplois de cadres et le reste de la France.

## ... où la présence des employés, inégalement répartie sur le territoire, se maintient

Les employés constituent une part importante de la population de la partie Sud du SCoT, où leur proportion est, depuis les années 1990, parmi les plus élevées de l'AML et connaît une légère augmentation, du fait d'arrivées, principalement depuis le bassin minier.

Dans la partie nord de la Communauté urbaine d'Arras, où leur proportion était similaire à celle de l'AML en 1990, on distingue deux évolutions très différentes. À l'ouest, leur part a augmenté jusqu'en 1999 à un niveau similaire à celui du sud du SCoT, puis est redescendue. Au nord, en revanche, après une légère augmentation jusqu'en 1999, la part d'employés a diminué, au profit des cadres.

## ...mais peu attractif pour les ouvriers

Les ouvriers sont sous-représentés dans le SCoT et leur proportion ne cesse de diminuer depuis 1990, à l'exception de certaines zones du sud du scot et de l'extrême nord-est. Les départs se font principalement en direction du bassin minier et vers l'extérieur de la région.

### Données complémentaires

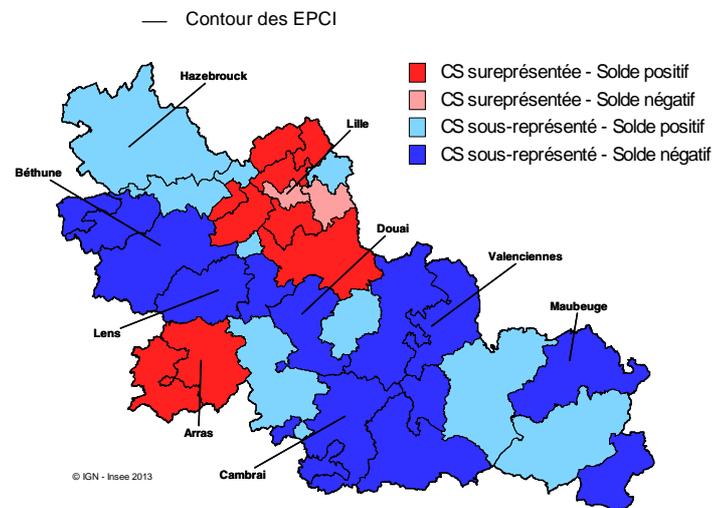
Mobilités résidentielles pour la CU d'Arras, entre 2003 et 2008 :

Populations de cadres :	Populations d'ouvriers :
- départs : environ 1 680 personnes	- départs : environ 1 530 personnes
- arrivées : environ 1 780 personnes	- arrivées : environ 1 500 personnes
- stables : environ 4 600 personnes	- stables : environ 7 990 personnes



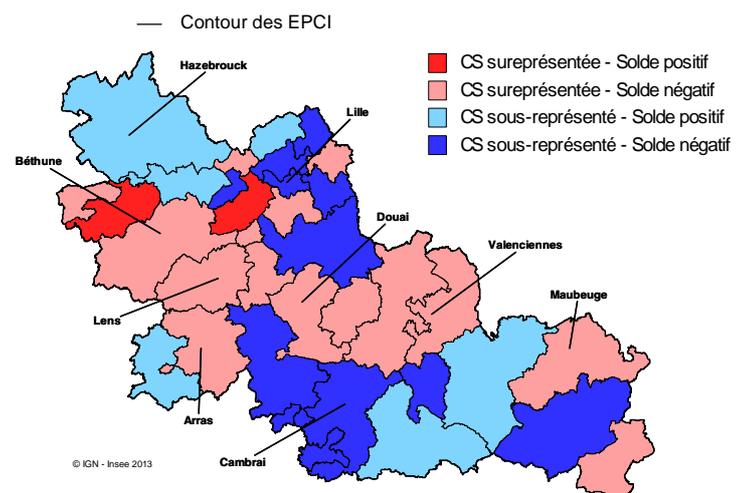
## Part relative en 2008 et solde migratoire entre 2003 et 2008 pour ...

### 4 - ... les cadres



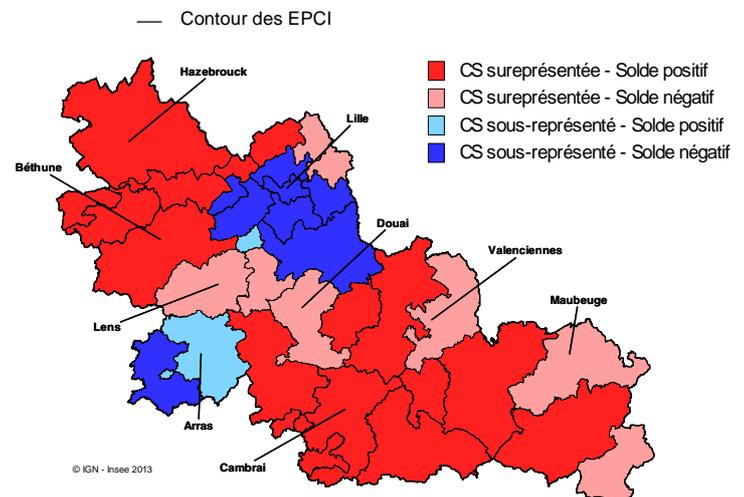
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

### 5 - ... les employés



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

### 6 - ... les ouvriers



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

## Arras, un pôle d'emploi rayonnant sur l'ensemble du SCoT de la région d'Arras

Le SCoT de la région d'Arras est dans son intégralité organisé autour du pôle économique d'Arras. Il s'agit du quatrième pôle d'emploi de la région après ceux de Lille, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes. Le pôle arrageois propose un nombre d'emplois important par rapport au volume de la population active de son aire d'influence (le rapport des deux y est deux fois plus élevé que dans le reste de l'AML). Il rayonne sur l'ensemble du SCOT (et même au-delà) puisque son aire d'influence dépasse les limites du SCoT et de l'AML.

### Le SCoT de la région d'Arras est positionné sur des activités de type tertiaire ...

Étant historiquement positionné sur des activités de type tertiaire stratégique, l'emploi en 2008 se concentre sur des activités tertiaires de type opérationnel et sur les activités de service. Le volume d'emplois de cadres a augmenté de 45 % entre 1990 et 2008, même si la part d'emplois de cadres sur des postes dits « stratégiques », les postes de cadres des fonctions métropolitaines (CFM), diminue.

Les autres pôles à proximité suivent l'arc minier et sont d'importance moindre. Ils sont positionnés sur des activités industrielles, ce qui offre une complémentarité de type d'emplois accessibles à proximité et polarise les migrations alternantes.

### ... mais intégré au sein de l'AML du point de vue des migrations alternantes

Du fait du caractère résidentiel d'une partie de son territoire, nombre d'actifs résidant dans le SCoT de la région d'Arras travaillent en dehors de celui-ci. Par ailleurs, Arras est un pôle suffisamment important pour employer les actifs qui résident en dehors. Les échanges avec les autres pôles de l'AML sont nombreux. Ainsi 1 500 cadres font le trajet d'Arras vers Lille, et ils sont quasiment aussi nombreux à faire le trajet inverse. Au niveau des SCoT, c'est avec Lens que les échanges sont les plus nombreux, mais pas symétriques : pour les cadres, cela se fait dans le sens Lens vers Arras alors que pour les employés et ouvriers, les migrations alternantes se font en sens inverse.

### Un contexte social historiquement favorable et qui perdure

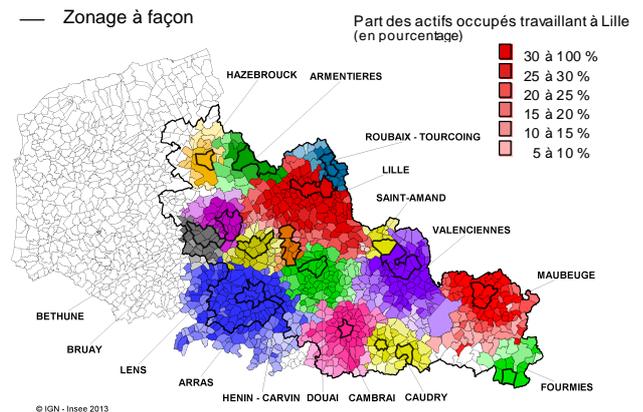
Le contexte social est favorable en 1990 dans le SCoT de la région d'Arras et perdure en 2008, seul le pôle de Lille est dans ce cas dans la région. Le taux de chômage de l'aire d'influence du pôle arrageois est parmi les plus bas de l'AML en 1990 (11,9%) et c'est encore le cas en 2008 puisqu'il a légèrement diminué.

Le taux d'activité des femmes, déjà élevé en 1990, a augmenté en 2008 (mais de manière moins importante que dans le reste de l'AML, la marge de progression étant plus faible).

La part des non-diplômés est faible et en diminution, celle des diplômés du supérieur augmente, ce qui est en adéquation avec le type d'emplois proposés : 3 400 emplois de CFM sont offerts par le pôle d'emploi arrageois, cela représente 6,7 % des emplois de ce type offerts dans l'AML.

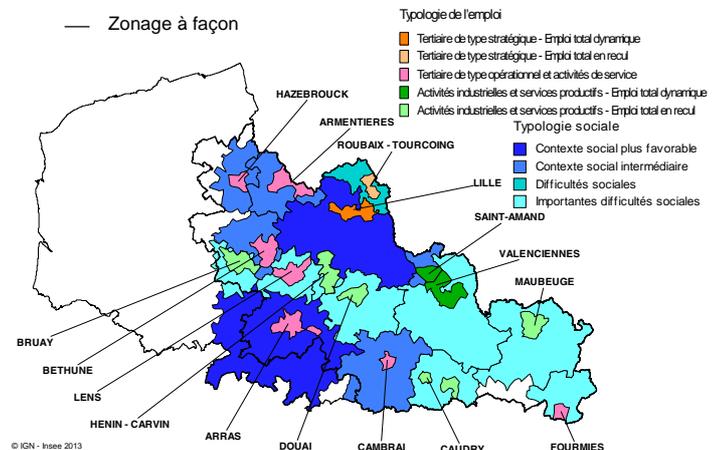


## 7 - Centres économiques locaux et aires d'influence



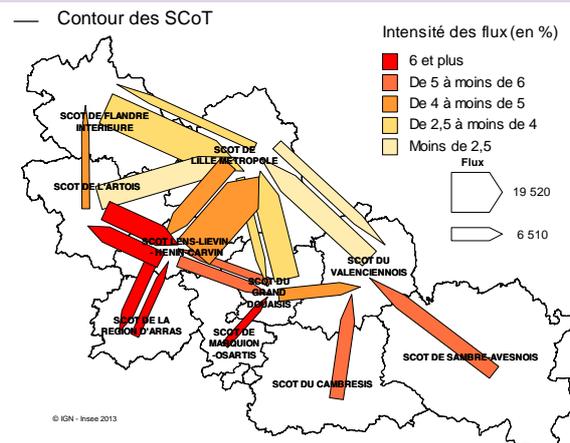
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

## 8 - Regard croisé sur les évolutions économiques et sociales



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

## 9 - Mobilités alternantes entre les SCoT de l'AML



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire.

## Données complémentaires

Du point de vue des centres économiques :

**Centre d'Arras et alentours :** 48 900 emplois, dont 3 400 emplois des cadres des fonctions métropolitaines et 10 500 emplois d'ouvriers.

Du point de vue des aires d'influence :

**Aire d'influence d'Arras et alentours :** 136 500 habitants, dont 56 100 actifs. Près de 16 400 non-diplômés et 18 500 diplômés du supérieur.

## Un nombre important de postes de cadres sur Arras et les communes limitrophes permet d'occuper les actifs à proximité

72 % des emplois de cadres du SCoT sont localisés sur la ville d'Arras qui constitue la principale centralité du SCoT tant pour les cadres de la fonction publique que du privé. Quelques communes limitrophes, en particulier Saint-Laurent-Blangy, se partagent la majorité des postes restants. Les communes en périphérie immédiate d'Arras apparaissent ainsi comme un espace où l'accessibilité aux emplois de cadres est élevée, tant pour les hommes que les femmes.

C'est en particulier le cas à Arras, où l'accessibilité à l'emploi des cadres est très élevée : en plus des postes locaux, les cadres ont un accès facilité aux emplois des principaux pôles de l'AML, en particulier Lille et en dehors de l'AML (Paris) via les lignes TER, TGV et les accès routiers (A1 et dans une moindre mesure A26, N25 et N17).

## Mais l'éloignement des pôles d'emplois limite l'accessibilité aux cadres résidant dans le sud du SCoT, en particulier les femmes

Si vers le nord-est du SCoT, l'accessibilité est forte, l'absence de pôle d'emplois majeur au sud et à l'ouest du SCoT, conjugués à l'importante population de cadres y résidant, conduit à une moindre accessibilité à l'emploi dès la première couronne passée. En effet, Doullens et Bapaume, les pôles d'emploi les plus proches de cette zone n'offrent qu'un volume limité d'emplois de cadres (respectivement 330 et 240 postes de cadres). De plus, Amiens, pôle regroupant plus de 13 000 postes de cadres, voit son influence limitée en raison de son éloignement.

C'est particulièrement le cas pour les femmes dont l'accessibilité diminue notablement dès la première couronne d'Arras passée, cet effet s'accroissant au fur et à mesure de l'éloignement. L'accessibilité devient même très basse lorsqu'on sort du SCoT. Si la situation des cadres hommes paraît privilégiée dans le SCoT (99 % d'entre eux résident dans un territoire où l'accessibilité est élevée ou intermédiaire), la situation des femmes est plus contrastée. Une très nette différence est constatée dans les écarts d'accessibilité à l'emploi selon qu'on se situe à l'est ou à l'ouest du SCoT : Alors que les écarts sont assez faibles à l'est, ils deviennent importants à l'ouest.

### Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus de cadres (au lieu de travail) :

Arras – 5 920 cadres  
 Saint-Laurent-Blangy – 620 cadres  
 Dainville – 240 cadres  
 Tilloy-lès-Mofflaines – 230 cadres  
 Beaurains – 210 cadres

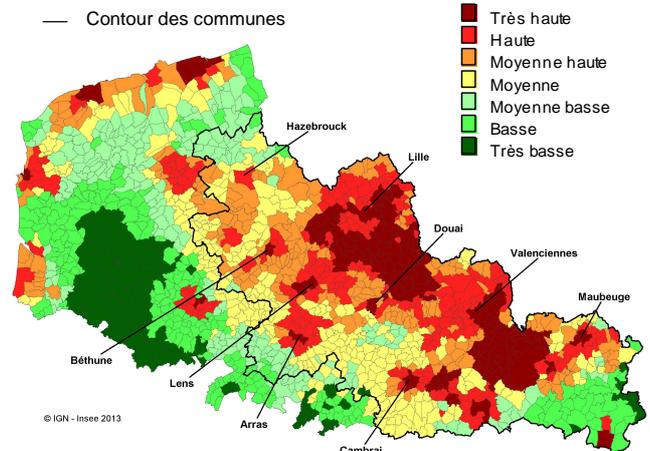
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre de cadres	5 330	3 050
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	78,8 %	63,4 %
Intermédiaire	20,2 %	23,9 %
Basse ou très basse	1,0 %	12,7 %



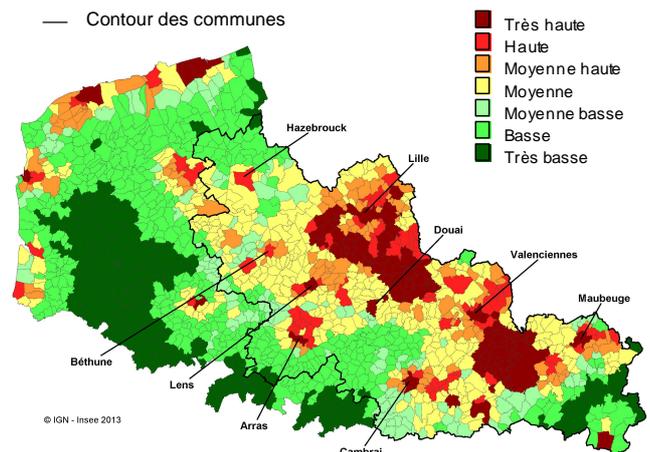
## Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

### 10 - ... les cadres hommes, au lieu de résidence



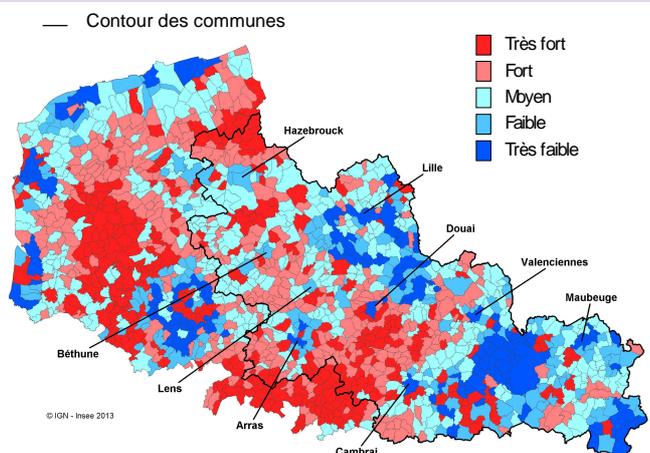
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

### 11 - ... les cadres femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

### 12 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes cadres



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

## Arras, un pôle tertiaire offrant de nombreuses possibilités d'emplois aux employés résidant à proximité

Avec plus de 11 800 emplois offerts, Arras est un pôle d'emploi majeur pour les employés. Préfecture du Pas-de-Calais, Arras et les administrations que la commune abrite offrent de nombreux postes. Trois pôles commerciaux ont également vu le jour ces deux dernières décennies dans les communes limitrophes : Arras Ouest (Bonnettes), le parc Boréal et le pôle Dainville-Arras. Ces pôles, toujours en expansion, élargissent l'éventail des emplois offerts aux employés du SCoT. On y observe donc une accessibilité à l'emploi élevée pour les employés, hommes ou femmes.

À l'ouest du SCoT, les infrastructures routières facilitent, pour les hommes, l'accès aux emplois du bassin minier et de Lille. On observe ainsi un continuum d'accessibilité élevé entre Arras et Douai pour les employés hommes.

## Un accès à l'emploi d'employé resserré autour d'Arras pour les femmes

Au sein du SCoT, les emplois d'employés se concentrent quasi-exclusivement sur Arras et les communes à proximité immédiate. En dehors des villes, la mobilité est donc un facteur prépondérant. Les femmes employées dont la mobilité est plus faible que les hommes voient leur accessibilité à l'emploi chuter dès la première couronne d'Arras passée. De ce fait, 23,4 % des femmes employées du SCoT résident dans une zone où l'accessibilité à l'emploi est basse ou très basse.

La zone sud du SCoT, avec un réseau routier moins dense présente une accessibilité à l'emploi très basse pour les femmes. Avec respectivement 1 100 et 1 300 emplois offerts, l'influence des villes de Bapaume et Doullens, déjà assez éloignées des limites du SCoT, ne suffit pas à augmenter l'accessibilité à l'emploi des femmes employées dans cette partie rurale du SCoT.

### Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'employés (au lieu de travail) :

Arras – 11 820 employés  
 Saint-Laurent-Blangy – 1 090 employés  
 Dainville – 920 employés  
 Saint-Catherine – 480 employés  
 Beaurains – 440 employés

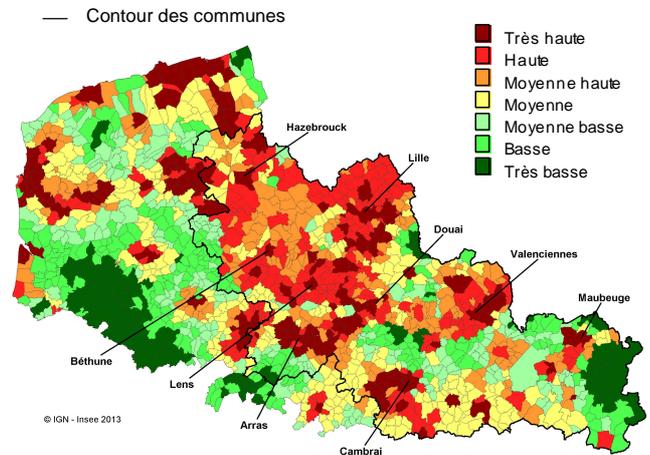
Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'employés	4 140	11 990
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	79,2 %	72,9 %
Intermédiaire	7,4 %	3,7 %
Basse ou très basse	13,4 %	23,4 %



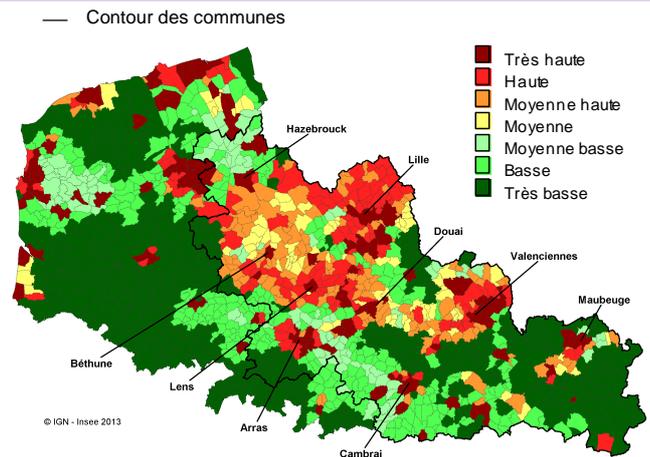
### Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

#### 13 - ... les employés hommes, au lieu de résidence



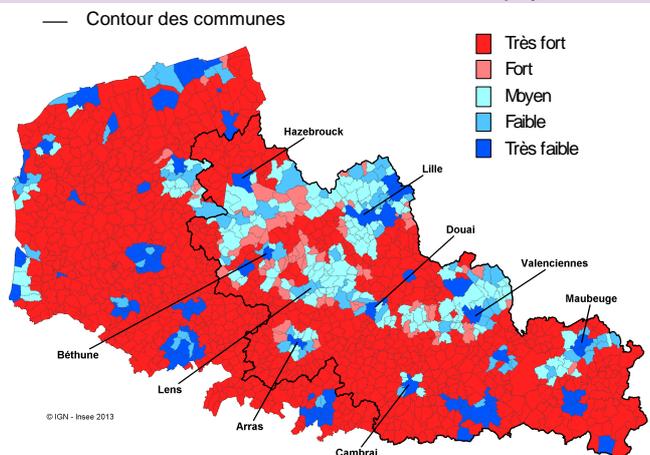
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

#### 14 - ... les employées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

#### 15 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes employés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

## Le faible nombre d'ouvriers non qualifiés contribue à une accessibilité à l'emploi élevée au centre du SCoT

Le SCoT de la région d'Arras se distingue par sa faible proportion d'ouvriers : 3 900 ouvriers non qualifiés résident dans le SCoT. Ceci, couplé à la présence de zones industrielles à Arras, Saint-Laurent-Blangy et Tilloy-les-Mofflaines contribue à une accessibilité à l'emploi d'ouvrier non qualifié élevée à Arras et sa périphérie immédiate.

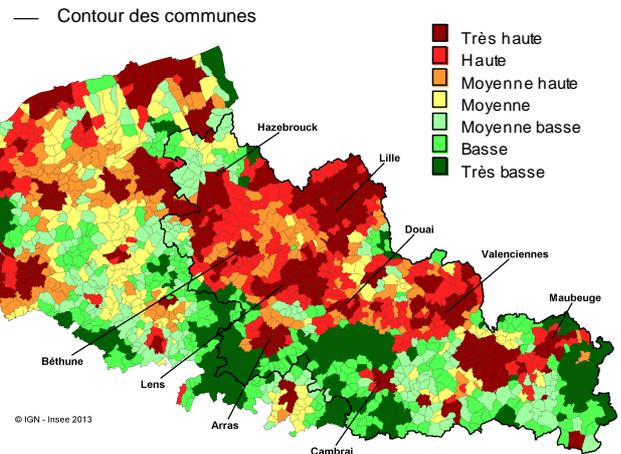
## Au nord-ouest du SCoT, la proximité avec les pôles d'emplois du bassin minier limite la baisse de l'accessibilité aux emplois d'ouvrier non qualifié

À l'inverse, au nord-ouest du SCoT, l'accessibilité reste intermédiaire pour les hommes. Même aux limites du SCoT, des postes d'ouvrier non qualifié sont offerts, par exemple à Monchy-le-Preux, où la zone d'activité Artoipole accueille des entreprises dans les domaines de la logistique, de l'agro-alimentaire ou de la métallurgie. L'éloignement d'Arras est aussi en partie compensé pour les hommes avec la proximité du bassin minier, important pourvoyeur d'emplois d'ouvriers non qualifiés dans la région. En effet, les axes autoroutiers leur permettent un accès rapide aux emplois de Lens et de Douai. Les femmes, dont les déplacements domicile-travail sont moins importants que les hommes, accèdent moins facilement à ces emplois éloignés et on observe une accessibilité à l'emploi nettement plus faible sur toute la couronne extérieure du SCoT, où 10,9 % des femmes ouvrières non qualifiées résident.



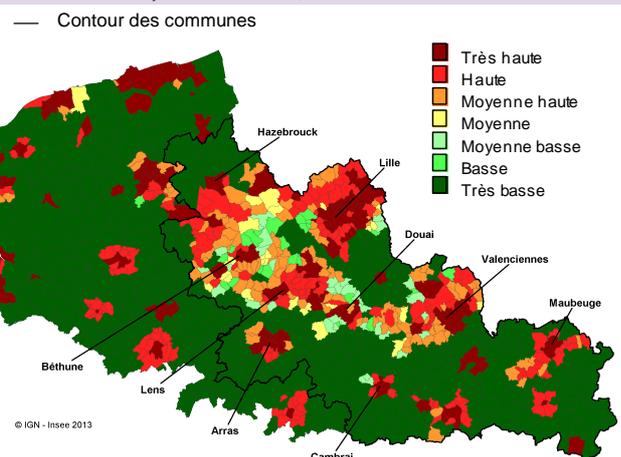
## Degré d'accessibilité à l'emploi pour ...

### 16 - ... les ouvriers non qualifiés hommes, au lieu de résidence



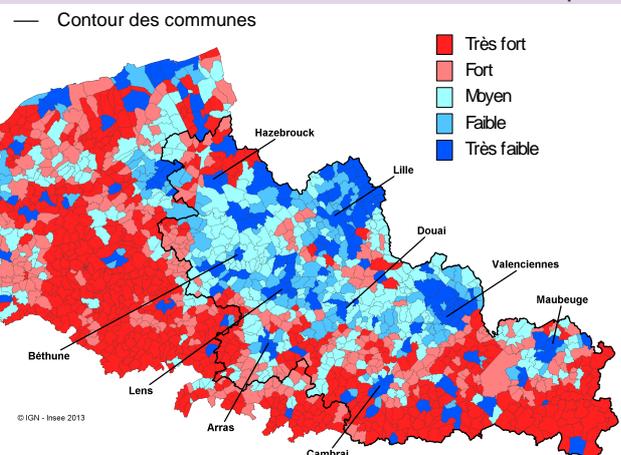
Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

### 17 - ... les ouvrières non qualifiées femmes, au lieu de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

### 18 - Écarts d'accessibilité entre les femmes et les hommes ouvriers non qualifiés



Source : Insee, recensement de la population 2010 exploitation complémentaire.

## Données complémentaires

Les cinq communes comptant le plus d'ouvriers non qualifiés (au lieu de travail) :

- Arras – 1 670 ouvriers non qualifiés
- Saint-Laurent-Blangy – 590 ouvriers non qualifiés
- Tilloy-lès-Mofflaines – 480 ouvriers non qualifiés
- Monchy-le-Preux – 270 ouvriers non qualifiés
- Dainville – 250 ouvriers non qualifiés

Accessibilité concurrencée à l'emploi, au sein du SCoT et au lieu de résidence

	Hommes	Femmes
Nombre d'ouvriers non qualifiés	2 920	980
Proportion résidant dans une commune avec une accessibilité concurrencée...		
Haute ou très haute	81,2 %	78,3 %
Intermédiaire	14,3 %	10,8 %
Basse ou très basse	4,5 %	10,9 %



### **P**our en savoir plus ... sur les contrastes territoriaux de revenus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : volet 1 », Pages de Profils n°103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012
- « Revenus fiscaux 2011 : de fortes disparités », Pages de Profils n°153, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2014,

### **P**our en savoir plus ... sur l'influence des mobilités résidentielles

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 2 : mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Pages de Profils n°1114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », Dossier de Profils n°99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010

### **P**our en savoir plus ... sur les évolutions économiques sociales

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 3 : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires », Pages de Profils n°137, Insee Nord-Pas-de-Calais, août 2013
- « Ressort des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils n°157, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- « 70 ans de dynamiques de population active en Nord-Pas-de-Calais », Pages de Profils n°132, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2013

### **P**our en savoir plus ... sur l'accessibilité concurrentielle à l'emploi

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, volet 4 : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi », Pages de Profils n°160, Insee Nord-Pas-de-Calais, juin 2014
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir, Connexions et interdépendances (fascicule 5), Dossiers de Profils n°110, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012
- Les espaces du Nord-Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques, Insee Dossiers n°2 et 3, chapitre « liens & mobilités », Insee Nord-Pas-de-Calais, décembre 2014